

ANNONCES OFFICIELLES

HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

MARSEILLE

Marchés publics :
Tél. 04 91 57 75 53
executions@lamarseillaise.frVie des sociétés :
Tél. 04 91 57 75 34
ipp@lamarseillaise.fr

MARTIGUES

Tél. 04 42 41 30 61
martiguespub@lamarseillaise.fr

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE DISSOLUTION

FAST AUTO

SAS au capital de 1,00 Euro

1 Avenue Baptistin RAPHAEL 13240 Septèmes les vallons
819876657 R.C.S. Aix-en-Provence

Par décision de L'AGE en date du 17/12/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 17/12/2018, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Cédric ZAMOUN, 1 Avenue Baptistin Raphael, 13240 Septèmes les Vallons et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Aix-en-Provence

134412

AVIS DE DISSOLUTION

LE 177

SAS au capital de 1000,00 Euros

177 CHEMIN DE SAINTE MARTHE 13014 MARSEILLE
811395870 R.C.S. Marseille

Par décision de L'AGE en date du 26/11/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 26/11/2018, nommé en qualité de liquidateur Monsieur JOSÉ DUTTO, 41 RUE NICOLAS COPERNIC, RESIDENCE GALILEE - 13013 MARSEILLE - et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Marseille.

134413

AVIS DE MODIFICATION D'OBJET

DRIVE LOC

SAS au capital de 300,00 Euros

50 BOULEVARD BOISSON 13004 MARSEILLE
843400904 R.C.S. Marseille

Suivant l'AGE en date du 15/12/2018, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts de la SAS DRIVE LOC.

Nouvel objet social : Location de courte durée de voitures et véhicules automobiles légers. Organisation d'auto partage.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modifications seront faites au R.C.S de Marseille.

134415

AVIS DE MODIFICATIONS

Suite à l'AGO en date du 06/05/2018 de la SARL THE FOOD SHOP, au capital de 1 000 euros - Siège social 1 Boulevard Mireille Lauze - 13010 Marseille N° R.C.S 800 972 952 Marseille, il a été pris acte des modifications suivantes aux Statuts de la Société :

- Modifié la dénomination sociale, qui devient : SHOP'N FOOD
- Modifié l'objet social, qui devient : Commerce d'alimentation spécialisée et snack sans vente de boissons alcoolisées, et ce à compter du 06/05/2018. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mentions seront faites au R.C.S de Marseille.

134419

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : 2 DELEC**Forme :** SARL**Objet social :** Travaux d'électricité**Siège social :** 41 Bd Louis Villecroze 13014 MARSEILLE**Capital :** 10 000 euros**Gérance :** M. DURAND Ludovic, demeurant Rue du Lavandin, Résidence le Mistral 2 13500 Martigues**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Marseille.

134453

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES DELICES DORES - **Forme :** SARL -**Objet social :** Boulangerie, Pâtisserie, vente de sandwichs froids et boissons non alcoolisées à consommer sur place et à emporter**Siège social :** 336 Boulevard Chave 13005 Marseille**Capital :** 1000 euros - **Gérance :** Mr TADRHI El-Mahjoub demeurant 20 Rue Lieutenant Jean-Baptiste MESCHI 13005 Marseille - **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Marseille.

134427

AVIS D'EXTENSION D'OBJET SOCIAL

Par AGE en date 18 /12/2018 de la société, SARL LA CANTINE DE NOUR D'EGYPTE - siège social : 16 Bd National, 13001 Marseille - Capital social : 14 700 euros - N° RCS 799 160 197 MARSEILLE, il a été décidé d'étendre l'objet social à : glacier, pâtisserie, viennoiserie et vente à emporter. En conséquence les statuts seront modifiés. Formalités au R.C.S de MARSEILLE.

134388

AVIS DE TRANSFERT
DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGO en date du 17/12/2018, les associés de la société ALPHA BATIMENT, SASU au capital de 1.000 euros dont le siège social est au 56 Boulevard Michelet, 13008 Marseille, RCS MARSEILLE N°825 189 699, ont décidé de transférer le siège de la société : **Nouveau Siège social :** 185, rue du Camas 13005 Marseille.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mentions seront faites au R.C.S de Marseille.

134422

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** NM **Siège social :** Chez NAAMNEH Marie-Myriam, 16 Rue Junot - 13003 Marseille

Forme : SASU - **Objet social :** Activité de Maçonnerie et autres travaux de construction - **Capital :** 500 euros. **Président :** Mr NAAMNEH Marwan demeurant idem siège - **Durée :** 99 ans à compter de l'enregistrement au RCS de MARSEILLE. Admission aux assemblées et participations aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives. Droit de vote : une action donne droit à une voix. La transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

134428

AVIS DE DISSOLUTION

LE SAHARA

SARL au capital de 100,00 Euros

3 Rue FAUCHIER 13002 Marseille
793778606 R.C.S. Marseille

Par décision de L'AGE en date du 19/11/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 19/11/2018, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Samir MOULERICHE, 44 Rue de la République, 13002 Marseille et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Marseille

134411



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENTAVIS DE CONSULTATION
DU PUBLIC

la demande d'enregistrement présentée par la société Certificap pour l'exploitation d'une installation de biomasse sur la commune de Berre l'Etang

Par arrêté préfectoral n°2017-169 ENREG du 18 décembre 2018 il sera procédé à une consultation du public portant sur la demande d'enregistrement présentée par la Société Certificap dont le siège social est 250 ZA du Revol 84240 La Tour d'Aigues pour l'exploitation sous le régime de l'enregistrement (rubrique 2910.B.2.a) d'une installation d'une chaudière à combustion biomasse sur la Commune de Berre l'Etang 13130, Route des Baises Les Mouterons.

Les pièces du dossier ainsi que le registre de consultation du public à feuillet non mobiles cotés et paraphés par le Maire de Berre l'Etang resteront déposés en Mairie de Berre l'Etang, pendant 29 jours, du **lundi 21 janvier 2019 au lundi 18 février 2019 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours et aux heures d'ouverture des bureaux précisés ci-après et consigner sur les registres ses observations.

Ces observations peuvent également être adressées par lettre au Maire de la commune de Berre l'Etang ou au Préfet des Bouches-du-Rhône, le cas échéant par voie électronique à ce dernier : **courriel :** pref-environnement@bouches-du-rhone.gouv.fr, avant la fin du délai de consultation du public.

L'adresse du service concerné et les horaires d'ouverture au public sont les suivantes :

- Mairie de Berre l'Etang - Centre administratif, entrée Cadaroscum - Service urbanisme et développement (4ème étage) Place du souvenir français - 13130 Berre l'Etang

Jours et heures d'ouverture :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00,
- Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30 (fermé l'après-midi)

- Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement, Bureau des Installations et des Travaux Réglementés pour la Protection des Milieux - 4ème étage - Porte 415, Place Félix Baret CS 80001 - 13282 MARSEILLE Cedex 06 <http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>

courriel : pref-environnement@bouches-du-rhone.gouv.fr

Ce dossier de demande d'enregistrement sera consultable pendant toute la durée de la consultation du public sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône

<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Installations-Classees-soumises-a-autorisation-et-a-enregistrement-et-carrieres/Berre-l-Etang>.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement ou de refus est le Préfet des Bouches-du-Rhône.

Cette décision sera prise sous forme d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu. au I de l'article L. 521-7 du code de l'environnement, ou d'un arrêté préfectoral de refus, qui sera mis en ligne sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du Rhône (13).

Fait à Marseille, le 19 décembre, 2018

POUR LE PREFET

Le chef de Bureau
Gilles BERTOTHY

134454

SUCCESIONS VACANTES

INVENTAIRE DE LA SUCCESSION

Le Directeur régional des Finances publiques Région PACA et dép. des Bouches du Rhône, pôle Gestion des Patrimoines Privés, 16 rue Borde 13357 Marseille cedex 08, curateur de la succession de **FOUBERT Edmonde Henriette Marie veuve DUBUISSON** décédée le **26/12/2011 à Fontvieille (13)** a établi l'inventaire. Référence n° 5054

REGLEMENT DU PASSIF

Le Directeur régional des Finances publiques Région PACA et dép. des Bouches du Rhône, pôle Gestion des Patrimoines Privés, 16 rue Borde 13357 Marseille cedex 08, curateur de la succession de **FOUBERT Edmonde Henriette Marie veuve DUBUISSON** décédée le **26/12/2011 à Fontvieille (13)** a établi le projet de règlement du passif. Référence n° 5054

REDDITION DES COMPTES

Le Directeur régional des Finances publiques Région PACA et dép. des Bouches du Rhône, pôle Gestion des Patrimoines Privés, 16 rue Borde 13357 Marseille cedex 08, curateur de la succession de **BECHARD Monique Madeleine Henriette Élisabeth** décédée le **05/09/2014 à Bouc Bel Air (13)** a déposé le compte de la succession au Tribunal de Grande Instance de Aix en Provence le **21/12/2018**. Référence n° 6029

Le Directeur régional des Finances publiques Région PACA et dép. des Bouches du Rhône, pôle Gestion des Patrimoines Privés, 16 rue Borde 13357 Marseille cedex 08, curateur de la succession de **FONTAINE Jean Pierre Marc** décédé le **12/03/2011 à Arles (13)** a déposé le compte de la succession au Tribunal de Grande Instance de Tarascon le **21/12/2018**. Référence n° 5601

Le Directeur régional des Finances publiques Région PACA et dép. des Bouches du Rhône, pôle Gestion des Patrimoines Privés, 16 rue Borde 13357 Marseille cedex 08, curateur de la succession de **LHOSTE Guy René Gaby** décédé le **16/04/2015 à Marseille 12ème** a déposé le compte de la succession au Tribunal de Grande Instance de Marseille le **17/12/2018**. Référence n° 0133206180

ANNONCES OFFICIELLES

HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

VAR

toulonpub@lamarseillaise.fr - Tél. 04 91 57 75 42

COMMUNE DE LA FARLÈDE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION
N° 6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° U/2018/006 du 10/12/2018, le Maire de La Farlède a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Farlède, pour :

- favoriser la création de logements locatifs sociaux, en maîtrisant et en soignant la qualité des futurs quartiers d'habitat,
- rectifier une erreur matérielle.

Pour cela il sera nécessaire de :

- majorer le pourcentage minimal de logements sociaux à réaliser pour chaque opération d'ensemble, dans les zones UB et AU affectées à l'habitat (hors AUH1),
- créer un sous-secteur AUH2Ba1 destiné à accueillir a minima 75 % de logements locatifs sociaux,
- modifier les orientations d'aménagement et de programmation sur le secteur de la Guibaude et des Serves,
- modifier les dispositions de l'échéancier prévisionnel à l'urbanisation figurant au rapport de présentation,
- rectifier une erreur matérielle, consistant en une erreur dans la date mentionnée sur les pages de garde des documents de la modification n° 5 du PLU.

Le projet de modification n° 6 du PLU n'est pas soumis à évaluation environnementale.

A cet effet, M. Michel RIQUET, colonel de l'armée de terre (e.r.), a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête seront tenues à la disposition des intéressés, en mairie de La Farlède, au service de l'urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture. Elles seront consultables en ligne sur le site internet de la commune, www.lafarlede.fr, rubrique urbanisme, actualités et consultation du public. Un accès gratuit au dossier est également garanti sur un poste informatique, au service urbanisme de la mairie de La Farlède aux jours et heures habituels d'ouverture.

L'enquête se déroulera du **14.01.2019 au 15.02.2019 inclus**. La durée de l'enquête est de 33 (trente-trois) jours.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie de La Farlède les :

- lundi 14.01.2019, de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 22.01.2019, de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 30.01.2019, de 14 h 00 à 17 h 00,
- vendredi 15.02.2019, de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier mis à l'enquête pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, service urbanisme, place de la liberté à La Farlède. Elles pourront également être adressées par courrier au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à savoir en mairie de La Farlède, ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepubliqueplumodif6@lafarlede.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la commune. Ils pourront être consultés à la mairie, au service de l'urbanisme pendant un an. Au terme de l'enquête, la modification n° 6 du PLU pourra être approuvée par le Conseil Municipal de La Farlède.

134348